

PRÉSIDENCE : Serge MOTTIER

Présents : Estelle ARTU – Yves BOISSERIE – Virginie CHABLAT - Alain DONIAS CTS – Dimitri DUBOIS – Philippe DULON – Thomas FOURNERY (matin - *pouvoir à Patrick TAFFOREAU AM*) – Yannick GENDRON (commission des finances) – Daniel LANGLAIS – Philippe LÉBOUCHER – Philippe LÉPREVOST – Jean-Michel MAILLARD - Francis RENOUX (CD44) – Bernard ROLLAND – Patrick TAFFOREAU – Jacques TUFFIERE – Véronique PIEUX - Cédric PENEAU (CD85-Après-midi).

Excusés : Odile ESKENAZI (*pouvoir à Estelle ARTU*) - PETRA BEAJEAT– Gérard CLAIRE – Pascal DELAGE (*pouvoir à Serge MOTTIER*) – Françoise MELTIER - Richard DELAUNAY (CD 53) — André GUIGNE – Nausicaa MENGUY – Alain TANCREL (*pouvoir à Philippe LÉBOUCHER*) – Stéphane BRIGHENTI - Antoine BRUNEAU – Richard CURSAZ (CTS) – Guy COCHARD (CD49) – Mickael GENTY (CD85) représenté par Cédric PENEAU – André GUIGNE – Christiane JEAN-LOUIS - Philippe RAFFLEGEAU

Salariés :

Présents : Antoine CHATEAU – Malo GOUBIN – Marie NICOLAS. Excusées : Alexandra BESCOND – Anne RÉTHORÉ

En ouverture de séance, un rappel sur le fait qu'il faut être licencié pour être membre du comité directeur, nous invitons tous les membres à se mettre à jour rapidement pour ceux qui ne l'ont pas encore fait.

1- Approbation du PV du 27 Juin 2023

Modification de 2 erreurs :

- Partie E-logica 100 testeurs notés pour réellement 20 et précision de 3 testeurs de la Ligue.
- Richard Delaunay est noté dans les « présents » et les « excusés ».

Approbation du PV en tenant compte de ces modifications : Approuvé à l'unanimité

2 - Mot du Président

Nous organisons cette réunion sur une journée pour prendre le temps des échanges. Nous entamons la dernière saison du mandat et nous devons nous projeter sur l'avenir.

Nous rappelons que nous devons œuvrer tous ensemble dans la convivialité, le respect et la bienveillance. Quelques incidents ont eu lieu récemment, les comportements agressifs n'ont pas de place dans nos relations.

- Les RDV du Président en juillet :
Réunions pour deux projets d'installations sportives dans la Ligue :
 - 1- Projet d'une salle à Mans, rencontre des décideurs. La décision devrait être prise en octobre. Le référent de ce projet est le CD 72 – Travail en commun avec l'université.
 - 2- Stade de la Roche-sur-Yon : Rénovation totale du stade en association avec la FFA – Rencontre de la mairie et du maître d'œuvre. Ce projet concerne la rénovation du stade hors annexes et tribunes. Objectif fin 2024

- Rentrée des clubs
Le constat est mitigé concernant les championnats du monde de Budapest. Nous devons mesurer le ressenti dans les clubs. Nous sommes tous responsables de l'état de l'athlétisme en France, nous devons travailler tous ensemble sur la formation des athlètes, des dirigeants, des entraîneurs. Il est urgent de passer de la critique à un projet ambitieux partant de la base. Nous ne pouvons pas nous cacher derrière la faiblesse de l'éducation scolaire en termes de sport, dans la Ligue, nos écoles d'athlétisme comptent près de 5000 enfants nous avons peut-être là des leviers et des pistes d'amélioration. Un débat à ouvrir dans les comités et les clubs : « Comment capter et fidéliser »
- Retour sur les grands championnats de l'été
 - Coupe des Ligues Minimales le 14 juillet à Albi : La ligue termine 8ème ligue sur 15. Bonne ambiance mais les résultats ne sont pas à la hauteur de notre potentiel.
 - Match inter-ligues Cadets/Juniors à Saint-Renan : Très beau déplacement avec un « vrai temps breton ». Quelques podiums pour la Ligue, très bonne entente des 4L. Réunion inter-ligue début octobre.
 - Participation aux France Jeunes de Châteauroux, à l'open de France de Bandoufle et aux France Elite à Albi. Très bon accueil de la Mairie d'Albi pour les élus.

3 - Evolution de l'équipe des salariés, CTS et Entraîneurs

- Présentation d'Antoine CHATEAU et Malo GOUBIN, nouveaux salariés arrivés au 1^{er} semestre 2023.
- Présentation de Loïc HUVELIN alternant tutoré par Véronique Pieux. Il travaille sur la plateforme pour la gestion de la formation qui sera plus facile pour Alexandra BESCOND la gestionnaire mais aussi pour les formateurs.
- Arrivée de Natacha LAPARTIEN comme salariée de la Ligue avec un contrat mise à disposition avec CD44 (60% – 40%)
- Arrivée de Clément SAVY, entraîneur Perche. Merci à Gérard LEGRAND pour son aide précieuse dans le traitement de ce dossier.
- Départ Emmanuel HURUGUEN vers la Préparation Olympique en tant que salarié de l'état.
- Arrivée d'un nouveau CTR, Thibault MALINPHE (1 seul poste était à pourvoir pour toute la fédération). Il sera principalement axé sur formation et le développement. Il est actuellement en formation.

4 - Informations administratives de la rentrée

- **CIRCULAIRE N° 41 DU 25 AOUT 2023 - STATUTS TYPES DES COMITES DÉPARTEMENTAUX**
Cette circulaire traite de l'obligation de tous les Comités départementaux de modification de leurs statuts. Elle présente les statuts types des Comités départementaux validés par le Comité directeur de la FFA. Deux versions différentes de ces statuts types sont proposées :
Une première version avec un scrutin plurinominal majoritaire, une seconde version avec un scrutin de liste proportionnel. Chaque Comité départemental devra choisir l'une ou l'autre des versions à laquelle il devra obligatoirement se conformer. Ce statut devra ensuite être adopté lors de son Assemblée générale entre octobre 2023 et mars 2024. Avant toute adoption définitive par votre Assemblée générale, ces nouveaux statuts devront être soumis à la Commission des Statuts et des Règlements pour validation. Ils devront être transmis au plus tard trois semaines avant la date de réunion de votre assemblée générale.
Les points notables de ces nouveaux statuts :
 - Choix du mode électoral liste ou plurinominal
 - Limitation 3 mandats
 - Pas obligation de parité H/F mais 1/3 représentants de chaque sexe.

- La commission running qui n'est plus indépendante (4 commissions obligatoires : Running, CSO, CDJ et électorale)

- **Circulaire administrative rentrée 2023**

Présentation de la nouveauté de cette saison : les licenciés doivent remplir préalablement leur formulaire de prise de licence sur leur espace licencié (ils ont chacun reçu le lien par email). Le licencié valide ainsi en amont les conditions d'assurance, le code éthique et effectue (pour les licenciés majeurs), le "parcours prévention santé" qui remplace désormais le certificat médical.

Il restera ensuite au club, une fois qu'il aura récupéré le paiement de son adhérent, à valider sa licence dans le SI-FFA. Le club dispose en temps réel de toute la liste de ses adhérents qui ont rempli leur espace licencié et peut désormais valider plusieurs licences simultanément.

Pour les nouveaux licenciés, le club crée le nouvel acteur sur le SI-FFA et l'adhérent reçoit alors l'email lui permettant d'accéder à son espace licencié et remplir son formulaire

- **Affiliations des clubs : mutations : licences**

- 248 licences de plus à cette date qu'en 2022.
- 2 créations de clubs 1 en 49 et 1 en 44
- 1 reprise autonomie (section du RCN)

- **Partenariat « Sportrégions » / initiatives.fr**

Les pistes d'actions :

- Communication interne
- Formulaires de convocation
- Mise en place site internet dédié aux clubs
- Comptabilité : outil performant et adapté au milieu sportif
- Base informatique de gestion des licenciés

Ce partenariat est mis en place depuis le 6 juin. L'offre premium coûte 99 euros par an par club. La Ligue prend en charge les nouveaux clubs adhérents. Un accompagnement spécifique est assuré par les salariés de la Ligue notamment par la création tutos par exemple.

Pour l'ensemble des clubs, l'intérêt est de trouver un support partagé par le plus grand nombre de club pour créer un lien de communication interne entre les clubs, les comités et la Ligue notamment concernant le projet club, les équipes techniques, etc. C'est un outil de structuration. Aujourd'hui 1 dizaine de nouveaux clubs ont adhéré à « Sportregions ».

- **Prochaines réunions :**

Bureaux exécutifs :

- Jeudi 28 septembre 19h30 visio
- Mercredi 25 octobre 19h30 visio
- Jeudi 23 novembre 19h30 visio

Comité directeur : Mardi 28 novembre 20h00 visio

- Réunion 4 ligues à Laval : 3 octobre
- CSO Ligue en visio : 17 octobre

5 - Point sur la Trésorerie

- **Etat trésorerie dispo Ligue 351 721 euros.**

Etat de la trésorerie au 31/08/2023	
Crédit Mutuel Ligue	79 839 €
Crédit Mutuel E-Boutique	65 449 €
Crédit Mutuel – Livret Bleu	51 300 €
Crédit Mutuel – Le Mans	8 933 €
Crédit Mutuel CRR	96 200 €
Livret Triplex	50 000 €
DISPONIBILITÉ LIGUE	351 721 €

• **Compte de résultat : Produits 873000 euros - Charges 588787 euros**

CHARGES			PRODUITS		
	2022	2023		2022	2023
COMMISSIONS	56 052 €	34 939 €	VENTE	14 347 €	7 000 €
ELUS BENEVOLES	42 421 €	23 956 €	BUVETTES France	12 192 €	
FORME ET SANTE	6 937 €	6 836 €	VENTE SWEAT	2 155 €	2 000 €
ETHIQUE	6 694 €	377 €	France MASTERS		5 000 €
STRUCTURATION/JOB		3 770 €	SUBVENTIONS	159 950 €	141 500 €
ORGA COMPETS	58 229 €	28 994 €	ANS		
RGX-PRE France	24 891 €	26 494 €	HN	24 000 €	18 000 €
Championnats de France	24 225 €	2 500 €	SPT	46 650 €	44 500 €
SOIREE ATHLE	9 113 €		ETHIQUE	5 800 €	
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE	95 642 €	71 748 €	REGIONAL		
EQUIPE LIGUE	38 204 €	34 641 €	RELICQUAT CREPS		14 000 €
STAGES	48 068 €	33 334 €	SPT	33 500 €	31 000 €
ETR	9 370 €	3 773 €	HN	36 500 €	34 000 €
FCT POLE	62 266 €	47 550 €	MANIF	13 500 €	
CRR	30 027 €	5 380 €	PARTENAIRES	6 000 €	6 000 €
E-PASS	8 537 €	1 448 €	COTISATIONS	426 317 €	442 800 €
ACHATS EXTERNES	112 561 €	40 028 €	COTISATIONS CLUBS	19 600 €	38 800 €
LOYER	12 737 €	9 309 €	LICENCES	390 612 €	392 000 €
VEHICULES	10 526 €	2 072 €	MUTATIONS	16 105 €	12 000 €
HONORAIRES	6 271 €	5 189 €	CRR	21 049 €	20 000 €
AUTRES ACHATS	83 027 €	23 458 €	AUTRES PARTICIPATIONS	47 033 €	61 000 €
IMPOTS	4 223 €	2 000 €	INSCRIPTION STRUCTURE	36 033 €	49 000 €
SALAIRES	331 562 €	205 000 €	STAGES ATHLETES	11 000 €	12 000 €
TOTAL	759 099 €	437 087 €	GESTION COURANTE	2 800 €	1 200 €
CROSS OUEST France		131 700 €	FFA	8 100 €	35 200 €
PROVISION JO		20 000 €	RMBT FFA	2 100 €	4 200 €
TOTAL	759 099 €	588 787 €	JOB DATING		25 000 €
			PARTENARIAT COMPET	6 000 €	6 000 €
			AGENT DEVELOPPEMENT	5 800 €	29 000 €
			E-PASS	8 537 €	8 000 €
			TOTAL	699 933 €	751 700 €
			CROSS OUEST France		121 500 €
			TOTAL	699 933 €	873 200 €

Vue d'aujourd'hui : on va vers un atterrissage à l'équilibre.

6 - Intervention des CTS

PERFORMANCE

- Espoirs c'est moyen
- Chez les jeunes un peu moins bien que les autres années.
- Pour l'Elite c'est bien

Les Ligériens manque de potentiel pour œuvrer seuls pourtant bien intégrés dans les équipes. Mention spéciale pour notre marcheur Ligérien Gabriel Bordier 10ème aux championnats du Monde de Budapest bravo à lui

FORMATION

- Propositions de modules en baisse.

7 - Calendrier des grands évènements de la saison 2023/2024

- Fin septembre : Ouverture du Pôle France + soirée des Athlètes
- 21 Octobre 2023 : Assises des Clubs – A valider
- 19 au 21 Janvier 2024 : Cross Ouest France – LE MANS
- 24 & 25 Février 2024 : Championnats de France Jeunes en salle – NANTES
- 16 & 17 Mars 2024 : Festi'Marche – FONTENAY LE COMTE
- 30 Mars 2024 : Assemblée Générale de la Ligue – CHAMPAGNE (72)

- 29 Mai 2024 : Passage de la flamme olympique – LAVAL (Capitaine Manuela Montebrun)
 - *Elu référent* : Bernard ROLLAND
- 28 au 30 Juin 2024 : Championnats de France Elite – ANGERS
 - *Elu référent* : Patrick TAFFOREAU
- 26 Juillet au 11 Août : Jeux Olympiques
 - La Ligue a acquis 50 places pour les 3, 5, 7 et 9 août. Les modalités d'attribution sont à définir. Un GT est créé à cet effet.
 - Il est acté par le Comité Directeur d'aujourd'hui : 1 place pour tous membres actifs du Comité Directeur de la Ligue, leur conjoints et les salariés de la Ligue. Accord unanime.
 - Création du GT présidé par Serge Mottier + 1 représentant désigné par le Président des comités départementaux (Francis RENOUX 44 – Philippe LEPREVOST 72 – Cédric PENEAU 85) + Estelle + Véronique + Virginie + Yves + Philippe DULON.
 -

8 - Calendrier sportif hivernal

Le calendrier est approuvé.

Nota :

- Régionaux cross à Pontchâteau le 4 février 2024 : Merci à Dominique Gilet pour son implication dans la validation du parcours.
- ½ Finale du championnat de France de cross à l'Hippodrome de Challans le 18 février 2024, il reste la convention à signer

9 - Mise en place de la Conférence des Comités.

Afin de porter conjointement le projet fédéral avec les comités et les clubs, il est proposé, par le Président Serge MOTTIER de créer une conférence des comités départementaux.

Il s'agit de réunir les bureaux des comités (président, secrétaire et trésorier) et le bureau de Ligue. Ce n'est pas l'endroit pour traiter des affaires d'une CSO, ni d'une COT ou d'une autre commission mais d'une instance pour trouver et mettre en œuvre les leviers pour aller de l'avant de façon coordonnée, notamment en termes de formation d'entraîneurs, de juges, de gouvernance, de coopération, etc.

Un débat riche s'est instauré mais avec des points de vue différents et tranchés sur les moyens. Le Président défendant l'aspect volontariste et fédéré et quelques membres plus réservés sur l'utilité de cette nouvelle instance pensant que les priorités étaient ailleurs notamment dans les rapports Clubs /comités qui semblent encore compliqués. Chaque comité devant travailler avec les clubs de son département avant d'aller vers une démarche plus globale de Ligue.

La différence de point de vue entre des comités travaillant sur leur périmètre et la vision du président sur un travail plus global de Ligue n'a pas permis une décision unanime.

Le débat ne pouvant pas s'éterniser et devenant stérile en fin de réunion, il a été décidé de clore ce volet qui sera certainement retravaillé.

10 - Validation de l'organisation d'Assises des Clubs

Au regard des débats suscités par le thème précédent très lié et l'heure tardive de fin de réunion, ce point n'a pas été abordé.

Fin de réunion 16h30